

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — En Belgique, Tricolour, la Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr. — Les autres départements et l'étranger le port en sus. — Agence particulière à Paris, 36, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Nationale, 78, et à la Librairie Wasmoy, rue Solaï-Jacques, 29. — A PARIS, à l'Agence France, place de la Bourse, 8. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A MOSCOW, chez M. Hissat Lachouze, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare d'Orléans, de la gare du Nord, et de la gare St-Lazare.

CE NUMÉRO
Comprendant HUIT PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES

CHRONIQUE TERRIBLE AVENTURE!

Il y a de curieux cas d'antipathies. L'Histoire en a enregistré de très bizarres. Les hommes les plus célèbres ont éprouvé de ces sentiments de répugnance naturelle non raisonnée.

Pline raconte qu'il y a toujours eu antipathie entre l'agneau et le loup, le premier ne pouvant voir le dernier sans éprouver aussitôt le désir de prendre la fuite.

Tycho-Brahé sentait ses jambes défaillir à la rencontre d'un lièvre ou d'un renard.

Salinger frémissait de tout son corps en voyant du cresson.

Érasme ne pouvait sentir l'odeur du poisson sans avoir la fièvre.

Socrate mourut pour avoir bu de la ciguë pour laquelle il avait la plus grande aversion.

Les mouches éprouvent une grande antipathie pour le vinaigre; en revanche, elles aiment beaucoup le miel.

Chacun sait que la nature a horreur du vide. Henri III ne pouvait rester seul dans une chambre où il y avait un chat.

Le duc d'Épernon s'évanouissait à la vue d'un levreau.

Le maréchal d'Albret se trouvait mal dans un repas où l'on servait un marccassin ou un cochon de lait.

Ladislas, roi de Pologne, se troublait et prenait la fuite quand il voyait de l'eau; cette aversion était partagée par son peuple.

Les employés des vidanges ne peuvent pas sentir l'odeur de la parfumerie, témoin ce vidangeur qui, en entrant chez un parfumeur, s'écria: « Sapristi, que cela puie ici! »

Jupiter ne pouvait souffrir le son d'un instrument et goûtait un plaisir très vif au son du tonnerre.

Je n'ai pu contraindre cette assertion.

Marie de Médicis ne pouvait souffrir la vue d'une rose même en peinture.

Les voleurs ne peuvent supporter la vue d'un gendarme sans prendre aussitôt la fuite.

Certaines personnes ne peuvent pas sentir l'odeur du melon.

Un directeur d'un grand théâtre de Paris ne pouvait voir un four sans être aussitôt pris d'un tremblement nerveux.

Les condamnés à mort tombent en syncope à la simple vue de la guillotine.

Je ne crains pas d'être démenti en affirmant qu'un grand nombre de personnes éprouvent de l'antipathie pour la mort.

Le brigadier des douanes Bridoux éprouvait la plus profonde aversion pour l'alcool, quelle que fût l'étiquette sous laquelle ce liquide lui était présenté: cognac, kirsch, cassis, rhum de la Jamaïque, byrrh, etc.

C'est à la suite d'une aventure épouvantable, d'une de ces aventures qui font dresser les cheveux sur la tête que le brigadier Bridoux, gabelou émérite, très apprécié de ses chefs, en était arrivé à professer un éloignement profond pour ce liquide que l'État voudrait monopoliser et qu'il couvre de droits fiscaux élevés; le brigadier Bridoux ne pouvait pas voir un verre d'alcool sans être pris de nausées et pourtant, autrefois, il ne ressentait pour les liqueurs en général et pour l'alcool en particulier aucune antipathie, au contraire.

Il était affecté à la gare de Lyon.

Bridoux était un gabelou facétieux, ayant toujours le petit mot pour rire; avec cela, très zélé; il n'était pas facile de lui en remonter. C'est d'un œil de lynx qu'il scrutait les voyageurs, les sondant du regard, éventrant leurs valises d'une main experte; bien malin celui qui pouvait se vanter d'avoir trompé sa vigilance.

Lorsqu'il avisait un voyageur très pressé, il ne manquait jamais de lui faire ouvrir ses malles, et il prenait un malin plaisir à en bousculer tout le contenu.

Je l'ai dit; il était facétieux.

À la descente des trains, il interpellait les voyageurs, surtout les voyageuses, sur un ton gouaillard.

Une dame portait-elle une minuscule sacoche.

— Qu'est-ce que vous cachez là-dedans? demandait-il sévèrement.

— Rien, monsieur.

— Pas de gibier, pas de lièvre.

— Oh! monsieur, un lièvre dans ce petit sac.

— Cela va bien, circulez.

Il découvrait les paniers des maraîchères, cassait les œufs; il faisait ouvrir les valises, s'amusa à sortir les objets d'un usage intime, les bonnets de coton, les irrigateurs; il jouissait de la confusion des voyageurs.

Un matin, un de ceux-ci débarqua par l'express de Marseille.

Bridoux était de garde.

Le voyageur possédait, outre sa malle, une grande caisse en zinc qui mesurait deux mètres de long.

— Vous n'avez rien à déclarer? demanda le brigadier.

— Absolument rien, dit le voyageur; dans

ma malle, il n'y a que du linge; quant à cette caisse, je la laisse à la consigne; je reviendrai la chercher demain.

— Circulez, dit le brigadier qui fit une marque à la craie sur la malle.

Quand tous les voyageurs furent sortis, Bridoux, accompagné des douaniers, tourna autour de la caisse; elle lui paraissait suspecte.

— On n'a pas des caisses de cette longueur-là, dit-il; cela ne me paraît pas naturel.

Il frappa sur les parois, la caisse rendit un son mat; évidemment elle était pleine.

Deux douaniers se mirent à la secouer, on entendit un clapotement.

— Elle renferme du liquide, observa le brigadier.

— Cela est louche, opinèrent les douaniers.

— Il est probable que ce n'est pas de l'eau, remarqua le brigadier.

— Pour sûr, approuvèrent les douaniers; vous l'avez deviné tout de suite, brigadier.

— Ce colis vient de Marseille, reprit un gabelou; à moins que ce ne soit de l'eau salée.

— De l'eau de la mer, ajouta un deuxième.

— De l'Amer Picon plutôt, riposta le brigadier qui était en verve.

Les douaniers s'esclaffèrent.

— On va s'en assurer, dit le brigadier.

Muni d'une vrille, un douanier pratiqua une ouverture dans le couvercle de la caisse; par l'ouverture il introduisit une sonde.

Il la flaira.

— C'est de l'alcool, dit-il.

Le brigadier flaira à son tour.

— C'est de la bonne alcool, je m'en doutais, dit-il; ah! mon gaillard; tu veux passer de l'alcool en contrebande, tu as compté sans le brigadier Bridoux.

Qu'on aille chercher des verres, ajouta-t-il, nous allons goûter le corps du délit.

Cette proposition mit les gabelous en gaieté. L'un d'eux courut à la buvette de la gare et en rapporta des petits verres; le brigadier invita les employés de l'octroi et il remplit les verres.

Chacun flaira le sien d'un air connaisseur et le vida d'un trait.

— C'est de la bonne alcool, répéta le brigadier; elle a bien dix-huit degrés.

— On dirait qu'elle a comme un goût, remarqua un employé de l'octroi.

— Un goût de revenez-y, dit le brigadier en prenant un air fin; encore une resucée.

Les verres furent de nouveau remplis; on trinqua à la santé du voyageur.

Le brigadier Bridoux, en bon père de famille, en remplit une bouteille pour la faire goûter à sa femme et à ses enfants.

Le lendemain, lorsque le voyageur se présenta à la consigne, le brigadier l'attendait.

— Qu'est-ce qu'il y a là-dedans? demanda-t-il.

— Rien qui paie des droits.

— Ce n'est pas du gibier? insinua le brigadier.

— Du gibier? Plût au ciel! exclama tristement le voyageur; cette caisse renferme le corps de mon frère mort à Blicha, de mon pauvre frère qui a tenu à être enterré dans son pays.

— Le coup du cadavre, ricana le brigadier, incrédule, on ne nous le fait pas souvent, mais nous le connaissons quand même; cette caisse renferme de l'alcool; je vous dressé procès-verbal; passez au bureau.

— De l'alcool? dit le voyageur; comment le savez-vous?

— J'en ai goûté.

— Vous ne vous vantez pas?

— Nous en avons bu pour apprécier le degré, ajouta malicieusement le brigadier.

— Malheureux! qu'avez-vous fait? s'écria le voyageur en faisant sauter le couvercle de la caisse dans laquelle on aperçut un cadavre qui flottait dans un bain d'alcool.

A cette vue, le brigadier s'évanouit pendant que les douaniers, pris de nausées, s'enfuyaient dans toutes les directions.

Voilà pourquoi le brigadier Bridoux ne peut plus voir de l'alcool sans éprouver le mal de mer.

Eugène FOURRIER.

Informations

AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DEJEUNER OFFICIEL

Paris, 30 juin. — Le ministre des affaires étrangères et Mme Delcassé ont offert samedi matin à déjeuner en l'honneur du lieutenant-général Sakharoff, chef d'état-major de l'armée russe.

Au nombre des invités, les ministres de la guerre et de la marine; les chefs d'état-major général de l'armée et de la marine; le général Brugère, gouverneur général de Paris; le général Bailloud, les généraux Delacros, Bassot, Fréret, et le contre-amiral Bayle; le colonel comte Mouraviev, attaché militaire de Russie; le commandant Scheine, attaché naval; et le colonel Moulin, attaché militaire à St-Petersbourg, etc.

LES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE ET LE SERVICE MILITAIRE

On annonce que le ministre de la guerre vient de faire connaître à M. Cazalat, de Bordeaux, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, que, comme suite au désir qu'il avait manifesté, il venait de nommer, sous la présidence de M. le général Clément, une commission chargée d'étudier le vœu que M. Cazalat, avait par deux fois, aux fêtes fédérales de Dijon et de Paris, recommandé à la haute sollicitude de M. le Président de la République.

Cette nouvelle aura un retentissement énorme dans les sociétés de gymnastique et de tir, qui demandent, depuis plus de vingt ans, que l'autorité militaire s'intéresse effectivement à leurs efforts.

Le vœu est ainsi conçu :

« Facilité pour les jeunes gens qui réunissent les conditions et les conditions qui plairaient à l'autorité militaire d'exiger d'eux de ne pas attendre jusqu'à 21 ans pour faire leur service de trois années. »

LE CONGRÈS DE LA VENTE DU BLE

Versailles, 30 juin. — Le congrès de la vente du blé s'est terminé cet après-midi par le vote de vœux tendant à organiser la vente des blés de manière à assurer aux agriculteurs des prix rémunérateurs en créant des sociétés coopératives de vente.

D'autre part, le congrès a voté un vœu tendant à créer des primes à l'exportation sur les blés et les farines sous forme de certificats d'exportation.

LES RETRAITES DES GENDARMES

Paris, 30 juin. — Un certain nombre de députés ont signé une proposition de loi portant que tous les gendarmes et brigadiers de gendarmerie retraités seront unifiés aux tarifs affectés aux sous-officiers.

LA RETRAITE DE MONJARRET

Le « Figaro » confirme en ces termes, une nouvelle déjà discutée :

« Une petite nouvelle qui, lors du temps de l'Exposition serait un gros événement parisien : Monjarret, le piqueur de l'Élysée, prend sa retraite. »

Ce fut donc pour la dernière fois qu'on le vit, le jour du Grand Prix, piqueur de la société de cortège présidentiel, et ce n'est pas lui qui procédera le dimanche à Longchamps pour la robe du 14 juillet.

Monjarret était entré à l'Élysée sous la présidence de M. Casimir-Perier. Il était déjà célèbre à cette époque depuis longtemps, ayant débuté tout jeune, en 1867, en conduisant les différents cortèges des souverains qui étaient alors nos hôtes, à l'occasion d'une Exposition universelle.

LA VISITE DU TSAR

Berlin, 30 juin. — Suivant un télégramme de Saint-Petersbourg adressé à l'agence « Herald », le tsar se rendra à Paris au commencement de septembre pour visiter l'Exposition, puis fera une visite à la cour de Hollande.

LES INCIDENTS DE LA MARTINIQUE

Paris, 30 juin. — La guerre continue entre le comité général socialiste et les socialistes ministériels, en réponse à la délibération prise, l'autre jour, par le groupe et au manifeste de M. Fourrière.

Le comité général a donné mandat à M. Zévaco de provoquer, avant la clôture de la session, un incident de tribune au sujet des incidents de la Martinique.

M. Zévaco mettra, une fois de plus, les amis de M. Millerand en demeure d'opter publiquement entre leurs doctrines et le ministère.

EMPOISONNEMENT DE SA FEMME

Le Parquet de Montargis vient de faire mettre en état d'arrestation un sieur Robert, de Saint-Maurice-sur-Aveyron, qui a avoué avoir empoisonné sa femme, décedée le 17 du courant. Il avait fait bouillir des débris de vieilles lampes en extraits de l'eau, y avait ajouté de l'arsenic, puis avait placé cette mixture dans le lait que la malheureuse prenait le matin.

NAUFRAGE EN MER

UN NAVIRE ALLEMAND COUPE PAR UN TRANSPORT ANGLAIS

Southampton, 30 juin. — Le transport anglais « Orotawa », parti jeudi dernier des docks de Tilbury, avait à bord un millier d'hommes composant le dernier contingent de troupes anglaises à destination de l'Afrique du Sud.

Hier matin, au large d'Ouessant, par un épais brouillard, le « Orotawa » est entré en collision avec le vapeur allemand « Bremen », allant de Lisbonne à Hambourg.

Le « Bremen » a coulé en quelques minutes, mais le « Orotawa » a cependant eu le temps de recueillir l'équipage, qu'il a débarqué ce matin à Southampton, où il est revenu.

Le « Orotawa » a subi quelques avaries sans importance.

SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 30 juin.

Les affaires en fabrique restent toujours fort limitées tant à Roubaix qu'à Tourcoing. La saison d'hiver a été mauvaise de l'événement; la saison d'été s'annonce un peu mieux et on nous dit que déjà quelques ordres ont été remis en draperie fine.

Le négoce de tissus annonce un bon petit courant d'affaires.

En laines, le terme est encore descendu, cette semaine, de vingt à vingt-cinq centimes; on cote en clôture, 4,60 sur novembre-décembre, 4,57 sur janvier-février, avec tendance soutenue. Les transactions de la semaine se sont élevées à 2.069.000 kilos. En disponible les affaires restent difficiles.

A LA COMMISSION DU BUDGET

La taxe de main-morte

Paris, 30 juin. — La commission du budget a entendu aujourd'hui le ministre des finances, au sujet du fameux article 6, qui étend la taxe de main-morte à toutes les communautés qui ont une existence propre, et qui, comme il a été démontré par M. Plichon, au lieu d'atteindre les sociétés religieuses, atteint celles qui possèdent des établissements agricoles ou d'enseignement, atteint de nombreuses sociétés industrielles et commerciales, et même les syndicats professionnels.

Le ministre a été obligé de se rendre à l'argumentation de M. Plichon, et il a déclaré, qu'en présence de la complexité des questions soulevées par l'article 6, il en demandait la disjonction avec le projet des quatre contributions, et le maintien dans la loi de finances. La commission a accepté.

La propriété bâtie

M. Caillaux a déclaré ensuite qu'il ne pouvait s'expliquer sur l'article 3, relatif à l'évaluation nouvelle de la propriété bâtie; il attend, en effet, le résultat d'une délibération que le Conseil d'État tient aujourd'hui sur cette question, et il a été la commission de s'ajourner à plus tard pour l'entendre de nouveau.

Les centimes départementaux et communaux

La commission a accepté les propositions du gouvernement sur les centimes départementaux, et l'amendement de M. Bianeux-Martin, tendant à une augmentation corrélatrice des centimes communaux.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Paris, 30 juin. — La commission de l'impôt sur le revenu a adopté, par 10 voix contre 7, les signes extérieurs comme mode d'assiette de l'impôt. Après avoir rejeté la déclaration, à la même majorité, elle a pourtant admis la déclaration facultative comme complément des signes extérieurs.

Paris, 30 juin. — C'est sur la proposition de M. Plichon, député du Nord, et après une très longue discussion, que le mode d'assiette, par les signes extérieurs, a été voté. Toutes les décisions sont, d'ailleurs, de purs décisions de principe.

M. Plichon a ensuite présenté, de nouveau, à la commission, sa motion tendant à ériger toute superposition d'impôts, en employant l'impôt sur le revenu à couvrir, non seulement la situation matérielle du contribuable personnel, mais de la taxe des portes et fenêtres, mais des autres contributions, et même de la taxe de 4 % sur les valeurs mobilières.

La motion du député du Nord a été adoptée par 10

contre 2. Le principe de la progression a de plus été repoussé et celui de la proportionnalité adopté par 10 voix contre 7.

La commission a ensuite chargé M. Merlon de se rendre auprès du ministre des finances pour l'inviter à présenter, à la commission, un projet basé sur la suppression des quatre contributions.

La décision, prise par la commission, est unanimement considérée comme l'enterrement définitif du projet Caillaux.



Le Directeur du Théâtre. — Votre pièce ne peut être acceptée. Elle n'est même pas écrite en français. L'auteur. — Qu'importe? Il n'y a actuellement que des étrangers à Paris.

L'ASSOCIATION OUVRIÈRE

C'est presque un axiome pour les socialistes qu'il est impossible aux travailleurs de réagir victorieusement contre la domination du capital. Et ils concluent de là, qu'en attendant l'appropriation de toute la richesse productive, au profit de la communauté, la puissance publique a pour devoir d'intervenir dans les conflits entre patrons et ouvriers, soit afin de fournir à ceux-ci les fonds de la grève, soit afin de contraindre ceux-là à augmenter les salaires.

Certes, dans les centres populeux où le travail est rare, la main-d'œuvre peut, momentanément, être à la merci de l'employeur. Mais nous avons la certitude que, généralement, la pratique de l'association permet aux ouvriers de se défendre avec succès contre les prétentions illégitimes de certains patrons.

Nombre de grèves, il est vrai, avortent chaque jour, malgré l'appui des syndicats. Ces défaites ne proviennent rien contre l'efficacité de l'action syndicale. Il en ressort seulement, soit que l'action syndicale est défectueusement organisée, soit que les revendications des grévistes sont exagérées ou inopportunes.

Une expérience faite à Gand, dans le cours de ces dernières semaines, atteste que le « capitalisme » n'est pas aussi omnipotent que l'allèguent les feuilles socialistes.

Les ouvriers charpentiers gantois, dit le « Bien public », solidement syndiqués, avaient réclamé une majoration générale des salaires. À la suite de longues négociations, ils décidèrent de quitter le travail dans cinq ateliers. Les grévistes seraient soutenus au moyen de cotisations prélevées sur le salaire des camarades restés à l'ouvrage.

La chambre syndicale des entrepreneurs décida que tous les établissements seraient fermés si, à une date déterminée, les chômeurs ne rentraient pas. La menace ne produisit pas d'effet. Un « lock-out » général fut en conséquence proclamé. Les patrons d'une cinquantaine d'établissements y adhérèrent.

Les ouvriers charpentiers ne se soumièrent pas. Un certain nombre, parmi les plus aptes, cherchèrent et trouvèrent du travail en d'autres villes. On dit qu'ils y gagnent un salaire supérieur à celui que les patrons gantois refusaient de leur accorder. Nous ne garantissons pas le fait; mais il n'est pas invraisemblable: les bons charpentiers sont rares, à cause de la longueur de l'apprentissage; il est naturel qu'ils soient payés largement.

Toujours est-il que les patrons ont dû renoncer au « lock-out » sans qu'il y ait eu reprise générale du travail dans les cinq établissements d'abord atteints par la grève.

Ne ressort-il pas de là, que les ouvriers sont parfaitement à même, grâce à l'association, de se défendre contre le capital, sans que la puissance publique vienne à leur aide par des subsides accordés aux grévistes?

Notes que nous disons « grâce à l'association » et non « grâce à la grève ».

La grève est, en général, un très mauvais moyen d'obtenir une condition meilleure. Elle amène la misère dans le ménage pauvre et, ainsi, neutralise d'avance le profit que l'ouvrier pourrait retirer de sa victoire. Elle vide la caisse du syndicat, et ruine, par conséquent, l'institution sur laquelle l'ouvrier s'appuie pour obtenir le redressement de ses griefs. Elle aggrave les malentendus entre le patron et l'ouvrier, alors qu'il faudrait au contraire solidariser les intérêts de l'ouvrier et ceux du patron. La grève devrait donc, dans l'esprit des ouvriers intelligents, être la dernière extrémité, à laquelle on ne recourt que lorsque toutes les tentatives de conciliation sont demeurées vaines.

Au lieu de cela, dans la plupart des régions travaillées par le socialisme, la grève tend à devenir la manifestation normale et première de toute campagne entamée en vue d'une augmentation de salaire.

Souvent même, la grève éclate avant que nulle revendication collective, précise et réfléchie n'ait été formulée, et c'est pour ce motif que, dans la plupart des cas, la grève aboutit à une déception amère.

L'association, en revanche embrasse tous les moyens par lesquels la situation matérielle du travailleur peut être relevée. Si elle désigne l'occupier de l'apprentissage, l'instruction technique du travailleur se perfectionnera. Les institutions coopératives qu'elle fondera fourniront au tra-

vailleur un emploi plus avantageux de son salaire, en attendant que le taux de ce salaire soit relevé. Les caisses d'épargne, de retraite, de chômage, procureront à la famille du travailleur la sécurité qui lui est nécessaire. Les revendications professionnelles, au sein de l'association, revêtiront une expression plus concrète, plus modérée, plus pratique. Enfin, la hausse du travail donnera à la main-d'œuvre plus de mobilité, et lui permettra de se placer dans les milieux où elle est le plus généreusement rémunérée.

Lorsque l'association syndicale sera bien organisée, elle assurera aux affiliés une protection autrement efficace que la méthode d'intimidation à laquelle, aujourd'hui, tant de travailleurs ont si volontiers recourus. Les conditions générales du travail s'amélioreront pour ainsi dire naturellement, en dehors de toute grève. Dans les métiers où l'organisation ouvrière est solide, intelligemment dirigée et pourvue d'une caisse bien remplie les ouvriers obtiendront toujours le plus haut salaire que l'état de l'industrie permette de payer.

Ce n'est pas vers la grève, mais vers le développement de l'association que la classe ouvrière dans la recherche du bien-être, doit s'orienter. Des grèves, sans doute, pourront éclater encore, surtout au début de ce développement. Les ouvriers s'exaspèrent aisément leurs forces lorsqu'ils sont unis. Mais, peu à peu, les leçons de l'expérience feront en sorte que la grève sera considérée, par les ouvriers eux-mêmes, comme un moyen suprême, comme une ressource fatale et meurtrière dont il faut se défer. On comprend mieux que ce n'est pas dans les violents conflits du travail et du capital que réside le germe de l'amélioration sociale, mais dans la pratique des vertus chrétiennes, dans le perfectionnement des aptitudes, dans l'économie, et dans les multiples institutions que crée la solidarité des travailleurs.

CHOSSES ET AUTRES

On parle du baron Rapinon.

— Il te tient si bien, en effet, qu'il ne veut pas le lâcher!

Contrairement, à son sien oncle richissime et septuagénaire :

— Croys bien, mon bon oncle, que vos titres de rente ne sont pas tes seuls titres à mon affection!

Chez la tresse.

— Voyez, Monsieur Taupin, comme la baronne est encore jolie!... Et pourtant, c'est une beauté sur le retour...

— Dites plutôt sur le départ! grogne Taupin.

NOTES ET IMPRESSIONS

LE NEZ ET LE MENTON RÉVÉLATEURS

Un savant d'outre-Rhin, le docteur Richter, vient de publier un « Traité de la physiologie féminine ». Sa théorie, pas nouvelle d'ailleurs, consiste en ceci : Chez la femme surtout, en dépit du charme de la beauté et des subtiles tentatives de dissimulation — la physiologie reflète le secret des tendances prédominantes de l'âme, qui se dévoilera d'elle-même par la suite. La conclusion saute aux yeux : il suffira d'être un bon physiologiste et observateur, pour deviner, à première vue, le caractère d'une femme, dont on inappréciable pour les jeunes gens qui désirent se marier.

Richter n'a pas eu l'étréne de la question. Il y a quelques années, M. Eugène Ledos avait écrit un « Traité de la physiologie humaine », véritable galerie de portraits écrits, ou le type à déchiffrer est exposé avec ses qualités, probables, ses façons d'agir éventuelles, et, parfois, le résumé préventif et comme prophétique de son existence. Malheureusement, la série d'observations relevées par l'auteur semble quelque peu compliquée. M. Ledos divise les physiologies en cinq types géométriques : le carré, l'ovale, le rond, le triangulaire, le conoïde, lesquels types se subdivisent eux-mêmes en plusieurs catégories. Il faut avoir véritablement « le compas dans l'œil », selon l'expression populaire, pour entreprendre, avec ces données, la classification d'une physiologie quelconque.

Richter, au contraire, néglige les dimensions et l'ensemble du visage. Il se contente simplement d'observer la bouche et le menton qu'il dit, « suffisent, en tous les cas, pour refléter le secret des tendances prédominantes du caractère féminin ».

Nous n'avons point la prétention d'entreprendre une analyse complète des multiples variétés de bouche et de menton décrites par Richter; nous nous bornerons à citer quelques-uns des types les plus communs, qui permettront à nos lectrices d'exercer leur observation physiologique, aux dépens de leurs amis et connaissances.

Voici, d'abord, les tendances prédominantes d'un menton rond, à fossette :

« Faiblesse de la volonté, goût très marqué pour le plaisir et les friandises. Pas ménager, mauvaise cuisinière. Cœur bon, serviable aux amis, mais capricieuse et parfois boudeuse! »

Pas engageant le menton rond, à fossette. Passons au menton petit et délicatement saillant :

« Volonté accusée, plus d'imagination que de cœur. Désir de paraître. Goût des vanités du monde. Femme qui rendra malheureux ceux avec lesquels elle vivra, mais qui servira, par sa coquetterie et l'art de tenir un salon, les visées d'un mari ambitieux. »

Voilà, en vérité, des mentons bien indiscrets! S'ils disaient vraiment tant de choses, Cléo de Mérode, elle-même, découvrirait ses oreilles pour cacher le menton révélateur. Malheureusement, la bouche est, elle aussi, féconde en renseignements précieux. Écoutons M. Richter.

Bouche petite, aux lèvres modérément charnues, la supérieure légèrement en sautoir :

« Cœur froid, ombreux. Nature calme et